



ASSOCIATION DES CONSEILS  
EN GESTION LINGUISTIQUE

## Comité de valorisation des services langagiers canadiens

Montréal, le 1<sup>er</sup> novembre 2016

L'honorable Judy M. Foote  
Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement  
11, rue Laurier  
Place du Portage, phase III  
Pièce 18A1  
Gatineau (Québec) K1A 0S5

Objet : Réponse à votre lettre du 17 octobre 2016 relative aux recommandations formulées au Rapport du Comité permanent des langues officielles (mai 2016)

---

Madame la Ministre,

L'Association des conseils en gestion linguistique (ACGL), par l'entremise de son Comité de valorisation des services langagiers canadiens, a pris connaissance de la réponse officielle du gouvernement du 17 octobre dernier aux recommandations formulées dans le Rapport du Comité permanent des langues officielles.

L'ACGL exprime sa profonde déception à la suite de votre réponse, car celle-ci ne tient malheureusement aucunement compte des préoccupations formulées par le Comité de valorisation de l'ACGL dans la lettre que nous vous avons fait parvenir le 15 septembre 2016 et qui a reçu l'appui de huit associations pancanadiennes majeures de l'industrie langagière. Elle ne résout aucun des problèmes soulevés par les témoins et par les membres du Comité permanent et maintient intégralement le statu quo.

Or, ce statu quo nuit grandement à l'industrie canadienne de la traduction, qui joue pourtant un rôle crucial dans la société et l'économie canadiennes. Ainsi, non seulement l'industrie canadienne de la traduction permet aux exportateurs canadiens de respecter les exigences linguistiques qu'imposent les pays dans lesquels ils vendent leurs produits et services, mais elle aide aussi les gouvernements fédéral et provinciaux à s'acquitter pleinement de leurs obligations en matière de langues officielles.

Ce sont justement ces obligations qui font du gouvernement fédéral le plus gros client en traduction au Canada, et de loin. Malheureusement, la transformation du Bureau de la traduction (BT) en organisme de service spécial (OSS) a entraîné la décentralisation des pouvoirs contractuels en traduction à tous les ministères et organismes fédéraux. Cette décentralisation a eu pour conséquence une fragmentation de l'industrie canadienne de la traduction qui met en péril son existence même.

Le BT tente bien de contrecarrer cette fragmentation, mais il se fait couper l'herbe sous le pied par les pratiques contractuelles des ministères et organismes fédéraux. Contrairement à ce que vous affirmez, Madame la Ministre, ces ministères et organismes lui confient bien moins de 80 % de leur demande de traduction, comme en font foi les rapports qu'ils ont soumis en réponse à la question parlementaire n° Q-53 posée par un membre du Comité permanent. Dans ce contexte, il y a tout lieu de mettre en doute l'affirmation selon laquelle « l'orientation de l'organisation [BT] lui permettra de gérer les coûts pour le gouvernement ».

Il est grand temps que cessent ces pratiques anarchiques et contre-productives et que le pouvoir d'achat fédéral en traduction soit de nouveau confié à l'organisme expert dont le gouvernement du Canada s'est doté, c'est-à-dire le BT.

Pour ce qui est du renforcement du partenariat avec le secteur privé, la refonte du processus d'approvisionnement du BT a permis l'invasion de nos marchés par des multinationales étrangères et a engendré une prolifération de cabinets et de travailleurs autonomes, dont certains peu compétents, qui se concurrencent mutuellement sur des demandes de soumissions concernant des mandats de petite et de moyenne ampleurs. La politique d'approvisionnement et les pratiques des acheteurs de services de traduction doivent se fonder sur la conformité à une certification. Par exemple, la norme CAN/CGSB - 131.10 - 2008 devrait aider à résoudre la question.

Alors que les acteurs de l'industrie se livrent une guerre de prix sans merci, le BT invite souvent plus de 20 fournisseurs, voire parfois plus de 100, à répondre à une même demande de soumissions, les contraignant à proposer des tarifs dérisoires qui mettent à mal bon nombre de cabinets canadiens bien établis. Une telle approche laisse entrevoir de sombres perspectives pour la nouvelle génération de traducteurs canadiens.

En outre, le BT interdit une tarification au mot excédant deux décimales. Par exemple, un fournisseur ne peut proposer un tarif de 0,305 \$ le mot. Il doit s'en tenir à 0,30 \$ ou à 0,31 \$, et il lui devient dès lors presque impossible de se différencier des autres fournisseurs. Résultat : des concurrents finissent souvent ex æquo. Dans ce scénario, si les indices de qualité respectifs sont égaux, le BT procède à un tirage au sort pour déterminer le gagnant, une méthode qui n'a pas sa place dans la fonction publique.

Pour toutes les offres à commandes, le fardeau du risque repose entièrement sur les fournisseurs, car le BT ne garantit que 3 % du volume indiqué au contrat. Aussi, le BT se garde souvent plus de temps pour son contrôle interne et coûteux de la qualité qu'il en accorde pour la traduction à ses fournisseurs, une approche dénuée de sens et contraire aux meilleures pratiques de l'industrie. Finalement, aucun processus d'arbitrage impartial n'est en place en cas de différend sur des questions de qualité.

Nous déplorons également l'absence de langagiers du BT aux forums organisés pour l'industrie par le BT. Ce dernier, à qui il incombe de protéger l'industrie, se doit d'avoir de ses traducteurs professionnels autour de la table afin que les enjeux soient bien compris de tous les participants et que les mesures prises

conviennent tant au secteur privé qu'au secteur public. Il est également surprenant que la haute direction du BT ne compte aucun langagier professionnel.

Au chapitre de la relève, force est de constater qu'aucune action n'est mise de l'avant, contrairement aux recommandations formulées au rapport du Comité permanent aux langues officielles qui préconisaient des mesures claires et concrètes pour appuyer l'arrivée sur le marché des prochaines cohortes de traducteurs. Le BT, qui a accueilli des centaines d'étudiants pendant plusieurs années au titre de stages de formation, est maintenant un grand absent. Les 19 stagiaires en traduction accueillis en 2016 constituent un chiffre totalement dérisoire par rapport au nombre d'étudiants inscrits dans les écoles de traduction canadiennes. Les universités décernent chaque année des diplômes à des centaines de nouveaux traducteurs et ne peuvent compter que sur les cabinets de traduction et les entreprises privées pour accueillir des stagiaires et des étudiants des programmes coopératifs. Ces mêmes entités, déjà aux prises avec une concurrence féroce et une spirale des prix descendante, ne peuvent absorber l'ensemble de la demande étudiante. La pratique en milieu de travail, dans un environnement hautement technologique et dans des domaines de spécialisation de plus en plus pointus, est absolument indispensable. Le BT doit jouer un rôle prééminent dans l'encadrement des traducteurs en devenir et mettre en place, conjointement avec les universités, une structure d'accueil permanente de stagiaires.

En résumé, avec le statu quo, le BT continue d'être relégué au rang de simple service administratif alors que sa portée doit être beaucoup plus vaste et englober des enjeux d'ordre stratégique, économique et culturel. Au-delà de son rôle bien concret sur le plan économique, cet organisme exerce une fonction cruciale dans le maintien du tissu social canadien. Il n'est pas exagéré de dire que, sans traduction, le pays n'existerait tout simplement pas sous la forme que nous lui connaissons aujourd'hui. En effet, selon les données de Statistique Canada de 2011, 82,5 % des Canadiens se déclarent unilingues. Comment ces millions de Canadiens peuvent-ils interagir avec leurs concitoyens de tout le pays sans l'intervention de traducteurs professionnels? Cela est tout bonnement impossible. C'est donc dire qu'en cantonnant le BT dans un rôle de second ordre, le gouvernement nuit aussi à la cohésion sociale découlant d'une compréhension des différentes réalités culturelles du pays. Finalement, la traduction professionnelle est un vecteur de croissance pour toutes les entreprises canadiennes qui exportent ou importent des produits et services. En privilégiant le statu quo, le gouvernement nuit donc aux différents acteurs économiques canadiens, dont au premier chef, l'industrie de la traduction.

Notre lettre ne soulève que quelques-uns des problèmes qu'occasionnerait le maintien du statu quo. C'est pourquoi nous sollicitons une rencontre pour que nous puissions vous exposer de manière plus détaillée les conséquences néfastes d'une sous-utilisation du potentiel structurant du BT, et vous proposer des solutions concrètes et durables pour cette industrie d'intérêt national.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



**Dominique Bohbot**, trad. a., réd. a.  
Membre d'honneur, Association des conseils en gestion linguistique  
Présidente, Comité de valorisation des services langagiers canadiens  
[dominique.bohbot@umontreal.ca](mailto:dominique.bohbot@umontreal.ca) | 514 343-6368



**Benoît Duchesneau**  
Traducteur agréé  
Vice-président, Communications, Association des conseils en gestion linguistique  
[acql@spg.qc.ca](mailto:acql@spg.qc.ca) | 450 646-0579

c. c.

Le très honorable Justin Trudeau, Premier ministre du Canada

L'honorable Denis Paradis, président du Comité permanent des langues officielles, député de Brome-Missisquoi

Responsables par intérim, Bureau de la traduction, Travaux publics et services gouvernementaux Canada

L'honorable François Choquette, député de Drummond et porte-parole, Langues officielles, NPD

L'honorable Scott Brison, président du Conseil du Trésor

M. Graham Fraser, commissaire aux Langues officielles



ASSOCIATION DES CONSEILS  
EN GESTION LINGUISTIQUE

## Comité de valorisation des services langagiers canadiens

### Appuis d'intervenants majeurs du domaine langagier

**CONSEIL DES TRADUCTEURS, TERMINOLOGUES ET INTERPRÈTES DU CANADA (CTTIC)**  
*Golnaz Aliyazadeh, présidente*

**ASSOCIATION CANADIENNE DES JURISTES-TRADUCTEURS (ACJT)**  
*M<sup>e</sup> Louis Fortier, trad. a., adm. a., président et lobbyiste-conseil*

**ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE DE LA LANGUE (AILIA)**  
*Sharon Steinberg, présidente*

**CORPORATION DES TRADUCTEURS, TRADUCTRICES, TERMINOLOGUES ET INTERPRÈTES DU NOUVEAU BRUNSWICK**  
*Jeff Staflund, président*

**RÉSEAU DES TRADUCTEURS ET TRADUCTRICES EN ÉDUCATION (RTE-NTE)**  
*Anne-Marie Mesa, présidente*

**ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO (ATIO)**  
*Philippe Ramsay, président*

### Personnalités

**M. Jean Delisle**, professeur, Université d'Ottawa

**M. Charles Le Blanc**, professeur, Université d'Ottawa

**M<sup>me</sup> Chantal Gagnon**, professeure, Université de Montréal

**M. Jean Quirion**, directeur, École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa  
(appui reçu le 25-11-2016)



ASSOCIATION DES CONSEILS  
EN GESTION LINGUISTIQUE

## Comité de valorisation des services langagiers canadiens

### M E M B R E S

**Dominique Bohbot**, traductrice agréée (OTTIAQ), rédactrice agréée (SQRP)

Présidente, Comité de valorisation des services langagiers canadiens

Membre d'honneur, Association des conseils en gestion linguistique

Responsable de formation professionnelle, Département de linguistique et de traduction, Université de Montréal

**Claudette Monty**

Vice-présidente, Comité de valorisation des services langagiers canadiens

Membre d'honneur, Association des conseils en gestion linguistique

Vice-présidente exécutive et associée principale, Versacom

**Ann Rutledge**, traductrice agréée (OTTIAQ)

Membre, Comité de valorisation des services langagiers canadiens

Présidente, Groupe Mégalexis « Mégalexis Communications, Inc. et Les Traductions Tessier S.C.C. »

**Benoît Duchesneau**, traducteur agréé (OTTIAQ)

Membre, Comité de valorisation des services langagiers canadiens

Vice-président, Communications, Association des conseils en gestion linguistique

**François Abraham**, traducteur agréé (OTTIAQ)

Membre, Comité de valorisation des services langagiers canadiens

Président, Comleon

Ancien président, Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (2009-2012)

**François Chartrand**, traducteur agréé (OTTIAQ)

Membre, Comité de valorisation des services langagiers canadiens

Président, Association des conseils en gestion linguistique

Président et directeur général, Versacom/Idem

**Stéphane Gervais**, traducteur agréé (OTTIAQ)

Membre, Comité de valorisation des services langagiers canadiens

Directeur général, Adéquat Services linguistiques